



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E107744

VALABLE JUSQU'AU

15/07/2026

ÉDITÉ LE

24/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/10/2011

Forme juridique : SCOP

Capital : DEPUIS LE 21/02/2021
20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 534 750 039 RCS

Siret : 534 750 039 00032

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3168

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 095647044005

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 095647044005

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Raison sociale : ATELIER DU LEON

11 LE DRENNEC IZELLA
29400 LANDIVISIAU

Téléphone : 02 98 69 29 88

Portable : 06 62 22 44 84

Fax :

Site Internet : <http://www.atelier-du-leon.com>

E-mail : contact@atelier-du-leon.com

Responsabilité légale :

GUEGUEN FRANÇOIS MANDATAIRE

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur, Charpentier, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste)	06/07/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	14/03/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.